Réglementation sanitaire en point de vente collectif (Alès)

Objectifs
Une formation appliquée pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne sur l'hygiène alimentaire

Contenu

1. La réglementation : le paquet hygiène

2. Rappel de microbiologie alimentaire

3. Les implications pour la Boutique :
- la chaîne du froid
- les règles d'hygiène
- application de la méthode HACCP
- les auto-contrôles
- les règles d'étiquetage

Infos complémentaires

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/11/2010

Tarifs
Non agricole 100€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marie Largeaud
04 67 20 88 93
reseauboutiquespaysannes (at) yahoo.fr
Joseph Le Blanc
04 67 06 23 67
adearlr (at) yahoo.fr

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 nov 2010 09:00 - 17:00	Boutique La Ferme du Coin Alès	Christophe Picard, CFPPA de Florac Marie Largeaud, Réseau des Boutiques Paysannes

Financeur(s)

Fonds social européen

vivea

Bulletin d'inscription

Nom __________________ Prenom __________________
Adresse ____
____
Courriel ____
Téléphone ______________

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à